



**eau
seine
NORMANDIE**
Agence de l'eau ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'agence de l'eau accompagne les maîtres d'ouvrage dans la conception d'aménagements respectueux du cycle naturel de l'eau.

Densifier sans augmenter les rejets au réseau pour les pluies courantes, c'est jouable !

Porteur de projet : **GRAND PARIS AMENAGEMENT**

Ce projet concerne la création de la ZAC dite de la Pépinière-Villepinte sur le site d'une ancienne pépinière à Villepinte.

Initié par la commune de Villepinte, le marché de concession et d'aménagement a été attribué à l'établissement public à caractère industriel et commercial Grand Paris Aménagement.

Ce projet, basé sur des études poussées, démontre que l'on peut **limiter l'imperméabilisation des sols et densifier un secteur perméable sans augmenter les rejets au réseau pour les pluies courantes.**

A l'échelle de chaque parcelle privée, **des prescriptions ont été imposées aux différents promoteurs :**

- *proscrire les revêtements de cheminement extérieur imperméables,*
- *réaliser des stationnements de surface en sols perméables,*
- *réguler et stocker les eaux dans l'emprise de chaque lot des espaces privés et les déverser dans les noues des espaces publics. Pour chaque lot, une prescription de 5% de la surface totale dédiée au stockage des pluies à ciel ouvert a été imposée,*
- *créer un minimum de 30% de toitures végétalisées,*
- *gérer à ciel ouvert 93% des espaces publics, en zéro rejet pour les pluies courantes.*

L'agence de l'eau a distingué ce projet de gestion à la source des eaux pluviales d'une surface de 6,9 ha, suite à un appel à projets "démonstrateurs" de conception intégrée de nouveaux aménagements.

Un point fort de ce projet est de **mettre en avant la culture du risque inondation** par la création d'un parc avec une zone humide permettant de gérer des pluies de différentes intensités.

La pérennité et la reproductibilité du projet ont été intégrées à la démarche par l'élaboration de fiches d'actions notamment sur la gestion et l'entretien des ouvrages.

Ce projet, respectueux de l'environnement et de la biodiversité, permet de **préserver de grands espaces verts et boisés perméables** (2/3 des espaces publics) et propose une diversité de trames (prairies, noues, zones inondables, boisement) tout en tenant compte des espèces.

Aménagement de la ZAC de la Pépinière-Villepinte (93).



Parc d'activités économiques Val Vert Croix Blanche

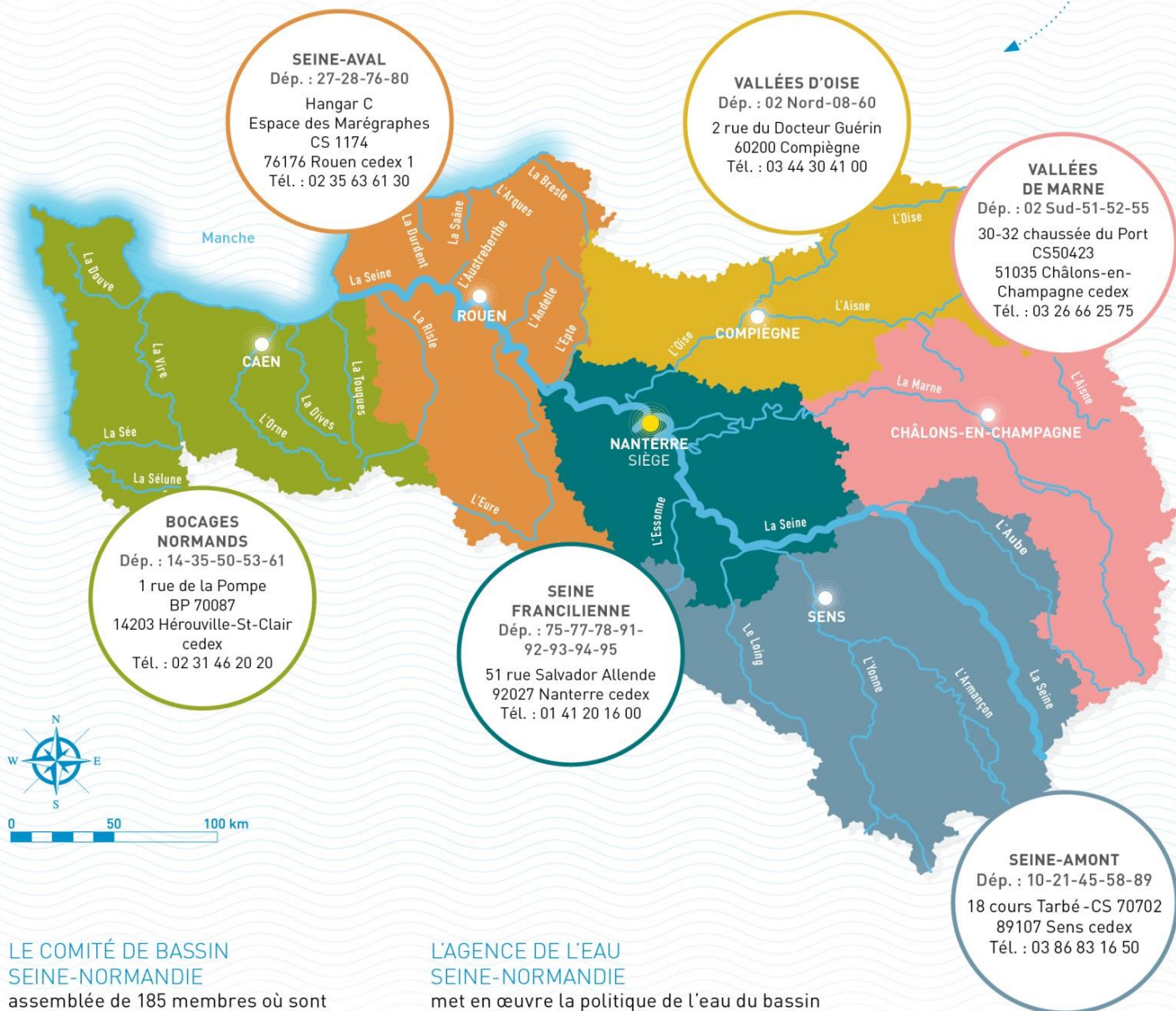
VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

**ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU**

Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

eau-seine-normandie.fr



@seine_normandie